



Stop Violences Conjugales

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

 Édition : 12 janvier 2026  Mise à jour : 21 juillet 2026  Version 4

Informations générales

Type de dispositif : Aides sociales / Droits / Accès aux soins

Parcours concernés

[Protection de l'enfance](#)

[Santé des femmes et périnatalité](#)



Mission

Contexte missions

Ce site internet facilite l'accès des victimes de violences conjugales à une palette complète d'aides, incluant écoute, hébergement, soutien juridique, social, médical et accompagnement psycho-social.

Liste des missions

- Identifier les lieux d'écoute anonyme et continue via un numéro national adapté (3919 Violences Femmes Info)
- Orienter vers les associations locales pour accueil et hébergement d'urgence
- Proposer des aides financières rapides pour quitter le domicile en situation d'urgence
- Faciliter le dépôt de plainte en collaboration avec la police, la gendarmerie, et la justice
- Mettre à disposition la liste des hébergements sécurisés et des solutions temporaires adaptées
- Lister les dispositifs accompagnant dans les démarches juridiques, y compris les ordonnances de protection
- Identifier les solutions pour assurer un suivi psycho-social et médical des victimes et des enfants co-victimes
- Déployer des outils de protection (téléphone grave danger, bracelet anti-rapprochement)
- Informer sur les droits et lieux de ressources via les CIDFF
- Former et outiller les professionnels de santé, justice, police et social
- Proposer un appui au déménagement sécurisé et à la réinsertion
- Permettre la coordination des interventions entre services d'urgence, associatifs et médico-sociaux

En synthèse

Les victimes peuvent accéder sans délai à une écoute, une orientation personnalisée, une aide financière et un hébergement d'urgence. Le dispositif sécurise l'environnement juridique et social, soutient la santé mentale, et accompagne la sortie de la violence dans un parcours global.

Contraintes



L'offre d'hébergement d'urgence est souvent saturée, ce qui limite les possibilités immédiates. L'accès à certaines aides financières nécessite une preuve récente de violence. Le dispositif nécessite un signalement ou dépôt de plainte pour certains services. L'accompagnement peut demander du temps avant une sortie définitive de la situation de violence.



Conditions d'accès

Peut nécessiter un dépôt de plainte, signalement ou ordonnance récente pour bénéficier de l'aide financière d'urgence et d'hébergement spécifique.

Autres conditions :

Violences conjugales



Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social
- Aide à l'aménagement du logement
- Informations et conseils juridiques

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Information / Orientation vers aides / soins

Aide aux aidants

- Soutien aux aidants

Consultations et soins

- Consultation / Évaluation médicale
- Soins médicaux
- Suivi psychologique

Formation, sensibilisation, prévention

- Sensibilisation des professionnels

Hébergement et accueil de jour

- Accueil de jour
- Hébergement d'urgence

Vie quotidienne au domicile

- Aide au maintien de lien social



Modalités

Modalités d'intervention

En structure sociale

Téléconsultation / Visio

Modalités de saisine

Saisine directe



Formulaires d'accès

- Formulaire de demande d'aide d'urgence et Pack nouveau départ (CAF) :
[https://www.caf.fr/sites/default/files/2023-12/Presentation pack nouveau depart.pdf](https://www.caf.fr/sites/default/files/2023-12/Presentation_pack_nouveau_depart.pdf) :
Ce document explique les conditions et démarches pour obtenir une aide financière urgente.
- Formulaire et dossier de plainte : À récupérer dans un commissariat, brigade de gendarmerie ou en ligne via le site justice.gouv.fr



Territoire d'intervention

Territoire : Régional

Délai moyen d'intervention : Immédiat



Financement

Des associations locales, des fonds privés ou des fonds européens peuvent aussi contribuer au financement de l'accompagnement et de l'hébergement des victimes.

Reste à charge usager : Non



Annuaire liés

- <https://stop-violences-conjugales-hauts-de-france.fr/>



Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/stop-violences-conjugales>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane

